

# ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776826-MCF ATR-APV n°1 H/F

Ref : 2024-1776826

## Fonction publique

Fonction publique de l'État

## Employeur

Ecole Nationale Supérieure  
d'Architecture de Paris-Val-  
de-Seine (ENSAPVS)  
Ministère de la culture

## Localisation

ENSA de PARIS VAL DE SEINE

**Domaine :** Enseignement et formation

**Date limite de candidature :** 16/01/2025

## Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

## Expérience souhaitée

Non renseigné

## Rémunération

(fourchette indicative pour les  
contractuels)

Non renseigné

## Catégorie

Catégorie A (cadre)

## Management

Non

## Télétravail possible

Non

## Vos missions en quelques mots

La création de ce poste s'inscrit dans le contexte d'un nouveau programme qui propose de renforcer l'enseignement de la représentation en licence et de compléter le déploiement des enseignements de l'art étendu aux arts vivants en master. Dans un contexte de transformation des pratiques du projet, marqué par les changements sociétaux, climatiques et le développement des techniques numériques, les enseignements dispensés par le champ ATR ont vocation à consolider une réflexion sur l'existant, en développant des outils et des méthodes pour déployer le projet architectural et une initiation à la recherche. La culture et la pratique artistiques sont des leviers pour déployer des outils créatifs, poétiques et une pensée

critique.

On attend du candidat une attention à ces sujets, ainsi qu'une expérience et une proposition de pédagogies transversales, collaboratives et participatives. Le candidat détaillera un positionnement sur la question de la représentation en art et proposera des passerelles avec la représentation et la conception en architecture. Des compétences sont attendues dans l'enseignement du dessin à la main adossées à des cultures et des savoir-faire en art. Dès le S2, le dessin est associé à d'autres médiums, médias et dispositifs artistiques. Le candidat présentera comment il ouvre l'apprentissage du dessin vers d'autres pratiques artistiques contemporaines. Il présentera un projet pédagogique pour les enseignements optionnels du S4, S5, S6, et S8 (ce dernier dispensé en anglais si possible). L'artiste praticien enseignant chercheur devra articuler sa proposition pédagogique pour ces enseignements optionnels avec ses pratiques artistiques au regard des problématiques actuelles, écologiques, politiques et les axes de l'Ecole.

En licence :

- S1 intensif représentation ATR transversale APV-RA 22h
- S1 « Penser avec le dessin », cours hebdomadaire, 40h, TD: VOIR : Approche par le regard, dessin à la main d'observation ; PERCEVOIR : Approche par l'expérience ; PRÉSENTER EXPRIMER : Mettre en relation le travail de la création du dessin ou de l'image avec la construction de l'oral
- S2 intensif Représentations 20h : explorations diverses sur la représentation autour du dessin
- S2 « Penser avec le dessin », 30h, approfondissement du S1
- S3 cours hebdomadaire 40h : Prolonger la maîtrise du dessin à la main en l'associant à la capacité de l'étudiant à construire et à composer une image avec d'autres médias pour permettre une posture critique.

En complément, le candidat pourra proposer des enseignements en - S4 optionnel 20h - S5 intensif optionnel 20h - S6 optionnel 20h ou 40h (au choix) : programme établi par l'enseignant selon les cadres définis ci-dessus.

En master : S7 ou S8 optionnel arts plastiques et visuels si possible en anglais 20h : programme établi par l'enseignant en cohérence avec le programme de master.

Participations aux DE DEER, ARTS, Matière et Expérience, dans les cours magistraux, séminaires et projets.

## Profil recherché

### **1 - Expériences et compétences souhaitées Activités professionnelles artistiques avérées**

- Articulation entre démarche artistique et pédagogique
- Expérience en pédagogie expérimentale, collaborative et participative. Expérience des pédagogies à l'échelle 1
- Recherche scientifique ouverte vers la recherche création
- Maîtrise de l'anglais écrit et parlé

## **2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Il est attendu du candidat un projet ou une orientation de recherche correspondant à des fonctions d'enseignant-chercheur, que ce soit dans le cadre d'un doctorat (souhaité mais non requis) ou selon des axes personnels de travail clairement identifiés et pouvant être développés dans l'un des laboratoires de l'école. Ces projets pourront porter une attention particulière aux méthodologies de la recherche création et/ou à des intentions de travail à l'échelle 1.

Des engagements sont souhaités dans le fonctionnement de l'Ecole (participation aux instances, responsabilités d'enseignements, entre autres). Le candidat pourra aussi développer des partenariats avec des institutions culturelles.

## **3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée**

Ecoles nationales de Beaux-Arts et/ou Ecole Supérieurs des Arts Décoratifs (Paris, région), écoles d'art équivalentes à l'étranger.

Doctorat apprécié.

# **Éléments de candidature**

## **Personne à contacter**

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

# **À propos de l'offre**

## **Informations complémentaires**

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

## Conditions particulières d'exercice

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'Ecole, encadrement HMONP.

## Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine

## Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2025

## Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

## Qui sommes nous ?

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des

sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'École est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En 1er cycle, le programme de l'École vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'École propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'École organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur. Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

**Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE**, associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

**Le laboratoire EVCAU (EA7540)** est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux. L'École anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.